

M. l'Orateur: A l'ordre. Il faudrait reprendre la question. Le député demande simplement au ministre s'il a reçu un message, ce qui n'est pas réglementaire. Il doit compléter sa question pour la rendre conforme au Règlement.

M. Carter: Quelles mesures le ministre a-t-il prises à la suite de la recommandation d'un membre du groupe d'étude sur la région d'Argentia, qui réclame la démission du président?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu ces instances et j'ai envoyé le compte rendu complet de la séance à la personne en cause pour voir si elle ne changerait pas d'idée.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je viens de comprendre à quoi se rattache la question et je ne pense pas qu'elle doive s'adresser au ministre des Transports.

* * *

LE RECENSEMENT

LA QUESTION DE LA LANGUE MATERNELLE

M. Allen B. Sulatycky (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce? Le gouvernement a-t-il décidé de déprécier le patrimoine ukrainien au Canada en supprimant toute mention de la langue ukrainienne dans le recensement de 1971? Si tel est le cas, a-t-on agi ainsi pour faire plaisir à l'URSS, comme on l'a laissé entendre?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le très honorable représentant de Prince-Albert a encore fait des siennes, et je voudrais exposer la situation. Les langues maternelles figureront dans le prochain recensement. Comme la chose est très importante, monsieur l'Orateur, j'aimerais lire deux paragraphes en vue de rétablir les faits, qu'on a apparemment déformés.

Sur la formule 2A, adressée aux deux tiers des chefs de famille et qui ne comporte que neuf questions, des espaces sont prévus pour permettre de cocher seulement l'une des quatre langues maternelles les plus en usage au Canada. Toute personne dont la langue maternelle est autre, soit l'ukrainien, le polonais et ainsi de suite, pourra le préciser dans un espace prévu à cette fin. Ces précisions seront codées et feront l'objet d'une statistique spéciale dans les publications sur le recensement de 1971.

Il y a aussi lieu de noter que sur la formule 2B, le long questionnaire adressé au tiers des foyers, où l'espace n'est pas aussi limité, on peut cocher diverses autres origines et langues, dont l'ukrainien, à la question 16 sur l'origine ethnique, et à la question 17 sur la langue parlée le plus fréquemment à la maison. Le bruit n'était donc pas fondé, monsieur l'Orateur.

[M. Carter.]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LA COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Comme le ministre a eu amplement l'occasion de discuter avec le président de la Commission des prix et des revenus les mesures que la Commission compte prendre pour lutter contre ce que le président a qualifié, il y a une semaine, d'ennemi économique numéro un du Canada, l'inflation, le ministre voudrait-il exposer à la Chambre les mesures que la Commission prendra pour combattre cet ennemi?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je reconnais l'importance de la question du député, mais il conviendra qu'il invite le ministre à faire une déclaration plutôt longue du genre de celles qui sont faites normalement à l'appel des motions.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, j'en arrivais justement à cette partie de ma question. J'allais demander au ministre s'il profiterait de la première occasion à l'appel des motions pour énoncer les mesures que la Commission des prix et des revenus entend prendre pour combattre cet ennemi économique numéro un, pour parler comme son président.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, tout changement apporté à la politique gouvernementale au sujet de la lutte contre l'inflation, qui est plutôt un succès à l'heure actuelle, serait naturellement annoncé par les voies normales. Mon collègue, le ministre des Finances, aura sans doute beaucoup à dire à ce sujet lorsqu'il fera son exposé budgétaire le mois prochain.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Les députés me permettraient-ils de passer à la question suivante? Il reste très peu de temps et le député de Huron, entre autres, a essayé de poser une question.

* * *

L'AGRICULTURE

LES MACHINES AGRICOLES—LA CRÉATION D'UN ORGANISME D'ESSAI ET D'ÉVALUATION—LES TAUX D'INTÉRÊTS

M. R. E. McKinley (Huron): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et elle a trait à la Commission royale d'enquête sur les machines agricoles. Le gouvernement a-t-il l'intention de créer un organisme central d'essai et d'évaluation des machines agricoles comme l'a recommandé le rapport?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, aucune décision n'a été prise à cet égard mais, comme je l'ai dit hier, c'est une des recommandations qui nous intéressent vivement.

M. McKinley: Le gouvernement envisagerait-il d'accorder une subvention pour les taux d'intérêts relatifs aux achats de machines agricoles, afin de venir en aide aux fabricants de ces machines et aux cultivateurs?